



Section : Gym Danse Juniors ct de Breteuil
Affiliée EPGV 060123
Siège : Hôtel de ville 60120 Breteuil

Tél: 06 65 14 27 73 Mail: gymdansejuniors@gmail.com
Site : www.gymdansejuniors.fr

BULLETIN D'ADHESION 2025/2026 OU RENOUELEMENT D'ADHESION ENFANT

Inscription après règlement de la cotisation complète 110 € dès la deuxième séance pour les nouveaux adhérents et dès l'inscription pour les renouvellements.

➤ Je soussigné(e) Mme, Mr *père, mère, tuteur*
*(rayer la mention inutile)

autorise mon enfant : NOM PRENOM

à participer aux séances de GDJ (hors vacances scolaires), dans les locaux mis à la disposition de Gym Danse Juniors à : (cocher la case désirée)

BRETEUIL, FROISSY, BREUIL le SEC
le : Mardi, ou Mercredi, ou Samedi de.....heures à.....heures

A remplir obligatoirement pour tous les licenciés (en lettres majuscules) :

N° DE LICENCE (SI RENOUELEMENT) :

FILLE GARCON

NOM DE L'ENFANT :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

E-mail:

NUMERO DE TELEPHONE :

ADRESSE :

VILLE :

CODE POSTAL :

La fourniture de votre adresse e-mail permet l'envoi de la licence EPGV par voie dématérialisée.

Cotisation saison 2025/2026

La cotisation est annuelle et ne fera l'objet d'aucun remboursement. Elle peut néanmoins faire l'objet d'un échelonnement par la remise de plusieurs chèques.

REPARTITION DE LA COTISATION 2025/2026	
Adhésion à l'association	88.00 €
Licence FFEPGV enfant	20.00 €
Part départementale / régionale	2.00 €
COTISATION TOTALE DUE	110€

Rappel : L'engagement des dirigeants bénévoles permet de limiter le coût de la cotisation.



Section : Gym Danse Juniors ct de Breteuil

Affiliée EPGV 060123

Siège : Hôtel de ville 60120 Breteuil

Tél: 06 65 14 27 73

Mail: gymdansejuniors@gmail.com

Site : www.gymdansejuniors.fr

Chèque (s)

Espèces

Carte Bleu

1^{er} versement : Date d'encaissement du chèque le 15 octobre 2025

2^{ème} versement : Date d'encaissement du chèque le 16 février 2025

Paiement par Carte Bleu en 1 ou 3 fois via le site «HelloAsso Gym Danse Juniors du canton de Breteuil »

Nous fournir l'accusé du paiement par CB Hello Asso lors de l'inscription.

- **Je déclare avoir pris connaissance** des conditions d'accueil et d'animation et je précise que :
(cocher la case désirée)

L'accueil des enfants s'effectue 5 mn avant l'heure du début du cours. Merci de vous assurer que l'animatrice est présente.

J'autorise mon enfant à rejoindre son domicile non accompagné.

Mon enfant rejoindra son domicile accompagné de

Mme, Mr.....Qualité.....

Mme, MrQualité

L'association captera des moments forts des séances, organisera un spectacle de fin d'année (dimanche 21 juin 2026 à BRETEUIL) et partagera des photos (programme...) et vidéos en groupe qui seront mis en ligne sur nos comptes professionnels (You tube et Facebook).

- **Je donne mon accord** à l'association GYM DANSE JUNIORS pour la prise de vue de mon enfant et sa diffusion. L'utilisation et l'image de mon enfant, ainsi que les légendes et commentaires accompagnant cette publication ou diffusion, ne devront pas porter atteinte à sa dignité, à sa vie privée et à sa réputation.

Je porte ci-après à la connaissance de la Présidente et de l'animatrice de la section le(s) renseignement(s) suivant : (Tout élément particulier et nécessaire à la sécurité de l'enfant)

.....

En cas d'urgence, je demande de prévenir (Par ordre de préférence)

Mme, MrTél.....

Mme, MrTél.....

Remise de votre inscription

L'accès aux séances est conditionné à la remise d'un dossier d'inscription complet :

Fiche d'inscription **complétée et signée**

Paiement de la cotisation **complète 110€ (En attente du Pass = chèque de caution)**

Certificat médical (moins de 6 mois) ou attestation « questionnaire de santé » (Le questionnaire est confidentiel, **seule l'attestation signée** doit nous être remise)



Section : Gym Danse Juniors et de Breteuil

Affiliée EPGV 060123

Siège : Hôtel de ville 60120 Breteuil

Tél: 06 65 14 27 73

Mail: gymdansejuniors@gmail.com

Site : www.gymdansejuniors.fr

INFORMATIONS SUR L'ADHESION ET LA LICENCE A LA FEDERATION FRANCAISE D'EDUCATION PHYSIQUE ET DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Certificat de non-contre-indication à la pratique sportive conformément à l'article L. 231-2 du code du sport

- **Pour le public majeur** : le certificat médical n'est plus demandé. Le majeur doit remettre une attestation confirmant qu'il a répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé et à défaut remettre un certificat médical datant de moins de 6 mois.
- **Pour le public mineur** : le certificat médical n'est plus demandé. Le mineur doit remettre une attestation confirmant qu'il a répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé spécial mineur et à défaut remettre un certificat médical datant de moins de 6 mois.

Assurance Conformément à l'article L. 321-1 du Code du sport, la FFEPGV a conclu un contrat d'assurance (avec la MAIF) qui couvre les associations et les adhérents pour l'ensemble des activités mises en œuvre du 1^{er} septembre 2025 au 31 août 2026. Le licencié est informé de l'intérêt que présente la souscription d'une assurance complémentaire de personne couvrant les dommages corporels auxquels sa pratique sportive peut l'exposer et de garanties relatives à l'accompagnement juridique et psychologique ainsi qu'à la prise en charge des frais de procédure engagés par les victimes de violences sexuelles, physiques et psychologiques. Il peut souscrire ces garanties complémentaires auprès de l'assureur de son choix.

Statuts et Règlement intérieur L'adhésion à l'association entraîne l'acceptation de l'ensemble des dispositions de ses statuts et de son règlement intérieur. Les documents sont consultables sur notre site: www.gymdansejuniors.fr

Participation à l'Assemblée Générale L'association est administrée par un Bureau ou un Comité Directeur bénévole. Il est important que chacun participe à la vie du club notamment par sa présence à l'Assemblée Générale annuelle.

Utilisation des données personnelles L'adhérent est informé que l'association et la FFEPGV collectent et utilisent ses données personnelles dans le cadre de son contrat d'adhésion avec l'association et du contrôle de l'honorabilité lorsqu'il est nécessaire. Les données personnelles de chaque adhérent sont utilisées à des fins de gestion associative, mais également à des fins statistiques non-nominatives. Chaque adhérent est informé qu'il a un droit d'accès, de modification, d'effacement et de portabilité qu'il peut exercer sur ses données personnelles. Pour faire valoir ce droit, l'adhérent devra envoyer un e-mail à l'association à l'adresse suivante « dpo@ffepgv.fr ».

Honorabilité des bénévoles Le ministère des Sports met en place un contrôle systématique de l'honorabilité des animateurs bénévoles et des équipes dirigeantes des clubs sportifs. L'honorabilité correspond à l'obligation légale de ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation pénale ou d'une mesure de police administrative pour pouvoir accéder à une fonction.

Date.....et signature du représentant légal du licencié / de la licenciée